

problèmes environnementaux. La gestion des ressources naturelles est également importante.

### **Le recyclage**

Le recyclage est un des moyens les plus évidents de réduire les déchets. Puisque 50% des déchets au Japon sont présentement incinérés, il s'agit, bien entendu, d'un domaine où les japonais estiment avoir fait des progrès considérables. La participation des groupes de citoyens au processus de séparation des matériaux a contribué à accroître les taux de recyclage. En ce moment, 50% du fer, 40% des cannettes en aluminium, 59% du cullet, et 50% du papier est recyclé. Ces chiffres se comparent très favorablement à ceux des autres nations du G7.

### **Les forêts**

Les forêts constituent une des plus importantes des ressources renouvelables et diverses. Elles agissent comme bassins de CO<sub>2</sub>, comme habitats pour la diversité biologique, et protègent la ligne de partage des eaux ainsi que la couverture du sol. Elles sont aussi une source importante de nombre de matières premières. Voilà ce qui les rend une ressource économique importante, particulièrement dans les pays en voie de développement.

### **Les problèmes associés au déboisement**

croissant illustrent à nouveau le besoin d'équilibrer la protection de l'environnement et le développement économique. Le International Tropical Timber Organization (ITTO) tente d'atteindre un tel équilibre en promouvant le développement durable et la préservation de la forêt. La Banque mondiale et d'autres agences internationales tentent d'aborder le problème du déboisement à travers des mesures financières.

Le concept d'une convention de la forêt, dont le mandat serait de protéger les forêts tropicales et tempérées, fut d'abord approuvé lors du sommet G-7 à Houston en 1990. Toutefois, le processus difficile de la négociation internationale et la résistance des pays dont le développement dépend de l'industrie des forêts, ont fait ressortir les difficultés inhérentes à la création d'une charte acceptable et légalement exécutoire.

Face à cette réalité, le Japon a proposé que l'idée d'une charte internationale non-exécutoire qui aurait en vue la protection des forêts du monde soit entretenu au cours du processus de la CNUED. D'après le Japon, une telle entente servirait de première étape en assurant le développement durable des ressources forestières mondiales. En même temps, elle respecterait les droits souverains des pays en voie de développement qui peuvent dépendre énormément du développement des ressources forestières.